

Le projet d'établissement 2023-2027

Lycée polyvalent Paul Cornu

Lycée des Métiers
des Industries graphiques



Région académique
NORMANDIE



Sommaire

Le tableau de bord du lycée

La démarche d'amélioration continue

Les axes et les objectifs opérationnels

révision du projet

**A l'occasion de la journée banalisée « L'école, faisons-la ensemble » sur les projets innovants
susceptibles d'entrer dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique**

Lundi 13 mars 2023

La démarche d'amélioration continue

Un projet pour 4 ans... à faire vivre au quotidien

Un projet d'établissement n'est pas un document administratif qu'on se hâte d'oublier dans un tiroir. Il n'a de sens que si on s'y réfère régulièrement et que si on le fait vivre, par les actions mises en œuvre.

Un objectif : l'amélioration continue

La démarche d'amélioration continue permet justement d'enrichir régulièrement la réflexion sur les modalités et enjeux de nos actions éducatives. Au cours de l'année 2022-2023, les personnels et les élèves du CVL ont déjà pu amorcer des travaux sur différentes thématiques : projet d'internat, le développement durable, l'innovation pédagogique, la place de l'apprentissage, l'aménagement des espaces, le parcours culturel, le décrochage, », etc. A différents moments de l'année, les instances, CESC, conseil pédagogique... se réuniront pour poursuivre la réflexion selon un questionnement simple et pertinent :

- Quelle est la place de la thématique étudiée dans l'établissement ?
- Qu'est-ce qui est actuellement mis en œuvre ?
- Quelle évaluation peut-on en faire ? Quels sont nos points forts et nos points faibles ?
- Quels axes de progrès peut-on proposer ?

Un outil : les fiches QUALEDUC

Le Ministère de l'Education nationale propose depuis quelques années aux établissements scolaires un outil non contraignant, adaptable par chacun, qui permet de synthétiser efficacement les réponses apportées aux questions ci-dessus : le guide QUALEDUC. Le principe fondamental de cette démarche d'amélioration continue réside justement dans l'adjectif « continue ». S'il est important, en effet, de s'interroger sur la façon dont on fait les choses et sur les moyens de les améliorer, il convient de poursuivre régulièrement cette réflexion et, l'année d'après, par exemple, de s'interroger de nouveau sur les modifications apportées et d'en évaluer les résultats. Un document annexe présente quelques exemples de « fiches QUALEDUC » rédigées par les groupes de travail du lycée.

Le tableau de bord du lycée

A partir des données APAE

Les axes et les objectifs opérationnels

Les grands axes

- Mettre les atouts d'un lycée polyvalent au service des élèves
- Défendre les valeurs et les qualités d'un service public d'éducation exigeant et bienveillant
- Accompagner et sécuriser les parcours
- Ouvrir les esprits des élèves sur les autres, la société et le monde

AXE 1 – Mettre les atouts d'un lycée polyvalent au service des élèves

- S'appuyer sur la richesse des formations pour offrir un parcours de réussite à chaque élève
- Penser la gouvernance d'un lycée polyvalent
- Faire vivre le label « Lycée des Métiers »
- Développer réseaux et partenariats
- Faire vivre la relation formation initiale / formation continue

AXE 2 - Défendre les valeurs et les qualités d'un service public d'éducation exigeant et bienveillant

- Défendre le principe d'une école inclusive (c'est-à-dire accueillante pour TOUS les élèves)
- Promouvoir les modalités pédagogiques innovantes
- Mettre en œuvre une évaluation motivante
- Eduquer à la responsabilité et à la citoyenneté
- Veiller à la qualité du climat scolaire
- Développer la démarche d'amélioration continue
- Valoriser l'image et les actions de l'établissement

AXE 3 - Accompagner et sécuriser les parcours

- **Etendre et valoriser les dispositifs d'accompagnement**
- **Renforcer la lutte contre l'absentéisme et le décrochage**
- **Formaliser et faire connaître le Parcours Avenir et le continuum -3/+3**
- **Formaliser les dispositifs « Passerelles »**
- **Développer l'ambition scolaire**

AXE 4 - Ouvrir les esprits des élèves sur les autres, la société et le monde

- **Développer et formaliser les dispositifs « Education à »**
- **Enseigner l'attention aux autres**
- **Poursuivre le développement des projets ludiques, sportifs, culturels, dans les domaines scolaires et périscolaires**
- **Multiplier les occasions d'exposer les élèves aux autres cultures**
- **Renforcer la dimension internationale de nos formations**
- **Mettre en œuvre un Parcours d'Education Artistique et Culturel (PEAC) cohérent pour tous élèves**

- **Mettre en œuvre un Parcours d'Education Artistique et Culturel (PEAC) cohérent pour tous élèves**

Explicitation (extrait du compte rendu du groupe de travail piloté par Mme Dallier)

Fiche Action : Vers le 100 % EAC

Référence : Arrêté du 1-7-2015 - J.O. du 7-7-2015 (NOR : MENE1514630A) , publié au BO n°28 du 9 juillet 2015

La thématique dans le projet d'établissement :

Assurer à tous les élèves un PEAC qui favorise le développement personnel, l'épanouissement et la réussite.

Sa mise en œuvre :

- Proposer tous les ans à chaque élève au moins un projet artistique et culturel cohérent avec son parcours
- Recenser les projets afin d'assurer une variété dans les domaines artistiques abordés
- Rendre plus lisible et compréhensible ce parcours pour que les élèves se l'approprient
- Amener les élèves à mieux connaître l'offre culturelle locale, développer leur curiosité.

Accompagner les élèves dans l'utilisation du PASS Culture individuel

- Optimiser l'utilisation du PASS Culture collectif
- Communiquer et valoriser les projets
- Recevoir des artistes et faire du lycée un lieu de vie culturel
- Développer les pratiques culturelles : propositions d'ateliers de pratiques artistiques

Son évaluation :

- Recenser les projets sur ADAGE afin :
 - d'établir un document personnalisé pour chaque élève représentatif de son Parcours Culturel
 - de s'assurer de la variété des domaines artistiques étudiés
 - de s'assurer que chaque classe profite d'un projet chaque année
 - de suivre l'utilisation de la part collective du PASS Culture
- Inscrire dans les bulletins trimestriels sur Pronote les projets artistiques et culturels dans la case PEAC prévue à cet effet afin de rendre visible le parcours pour les élèves et leurs familles
- Questionnaire pour suivre l'utilisation par les élèves du PASS Culture individuel
- Recenser les différents projets et actions dans le lycée qui concernent le PEAC (internat, concours, événements, expositions, clubs, résidences) et sont proposés aux élèves en dehors du cadre de la classe

Diagnostic :

Points Faibles :

- manque de communication sur les projets réalisés, absence de visibilité
- des classes n'ont aucun projet

- manque d'heures d'enseignement généraux en LP pour organiser des projets
- projets redondants, manque de cohérence dans le parcours de l'élève
- manque de curiosité et d'ambition des élèves

- pas de lieu adapté pour accueillir des intervenants, des spectacles...

Point forts :

- de nombreux projets tous les ans
- des personnels investis
- une équipe stable
- des structures culturelles locales réceptives au partenariat
- la galerie d'art du lycée
- un appartement de fonction disponible pour les résidences d'artistes

Axes de progrès :

Objectifs :

- chaque élève bénéficie de projets chaque année qui s'inscrivent dans un parcours favorisant la variété des domaines artistiques proposés (spectacle vivant, musique, lecture, EMI, histoire et mémoire, culture scientifique, technique et industrielle, cinéma et audiovisuel, arts du visuel et patrimoine)
- les élèves sont acteurs de leur parcours
- utilisation du PASS culture dans son intégralité
- impliquer toute la communauté éducative dans la vie culturelle de l'établissement
- élargir le public de la galerie d'art au maximum de classe
- mieux communiquer lors de la conception des projets et sur leur valorisation
- favoriser les actions et événements culturels dans l'établissement et leur rayonnement

Actions proposées :

- Modifier la fiche « projets et sorties » de l'établissement pour optimiser son utilisation : recensement sur ADAGE des projets par le référent culture, activation et suivi de l'utilisation de la part collective PASS Culture (professeur organisateur et référent culture)
- Inscription des projets sur Pronote dans les bulletins (professeur organisateur)
- Premier recensement des projets lors de la pré-rentrée auprès des PP (référent culture)
- Centralisation des informations de l'offre des structures culturelles locales au CDI (référent culture)
- Communiquer sur les projets sur les réseaux sociaux et/ou le site du lycée (professeur organisateur)
- Développer l'usage des écrans d'information dans l'établissement
- Organiser des événements fédérateurs au lycée (carnaval, journée des talents, festival...)
- Acquisition de grilles/panneaux d'expositions
- Mieux communiquer au sein de l'équipe éducative sur la programmation culturelle annuelle de l'établissement (galerie d'art, résidence, concours et événement internes, ateliers de pratiques artistiques) afin de favoriser l'appropriation de l'offre par un maximum de collègues et d'élèves.

Fiche – Accompagnement personnalisé en 2nde professionnelle

Références : Décret n°2009-148 du 10 février 2009. Textes bulletin officiel n°2 du 19 février 2009

La thématique dans le projet d'établissement

Comment l'AP peut-il favoriser l'accueil des nouveaux entrants et le bien vivre ensemble en renforçant les compétences scolaires ?

Sa mise en œuvre

1. Evaluation des besoins des élèves :
Entretiens individuels par les professeurs principaux et l'équipe d'AP
Remontées par les professeurs principaux : utilisation de la fiche par mots-clés
2. Liens entre les besoins détectés et le dispositif :
Dans la mesure du possible. Elèves orientés dans les ateliers proposés en fonction de difficultés relevées. Cet objectif s'ajoute aux contraintes de mixité filles/garçons souhaitées par l'équipe au nom du vivre ensemble
3. Les objectifs principaux visés
Remise à niveau
Amélioration du climat scolaire (accueil, mixité, découverte des différents locaux)
Certaines actions de l'AP sont reprises par les enseignants de certaines filières professionnelles.
Un risque : la redondance
4. Pas de stratégie pédagogique définie sur l'ensemble du cycle de formation
5. Existence de réunions de régulation à chaque fin de session, 5 fois par an
6. Compte-rendu rédigé en interne
7. Mise en place d'une fiche d'évaluation donnée aux élèves

Son évaluation

- **Nombre d'heures prévues chaque année dans la DHG**
En 2022 : 20h+prof doc
- **Mesure du bénéfice à l'aide de la fiche-élève**
- **Nombre de disciplines représentés dans l'AP :**
Lettres-Histoire-Géographie, Mathématiques-Sciences, Arts appliqués, Métallerie, Productique, Documentation
- **Nombre et nature des actions conduites au titre de l'AP :**
Visite de Lisieux
Repérage sur une carte, un plan
Utiliser le réseau informatique du lycée
Aide en mathématiques
Informatique
Apprendre autrement
CV numérique
Piscine
Revue de presse
Travail de l'oral
Montage vidéo
Travail sur le règlement intérieur
Se présenter, présenter sa section

Diagnostic partagé et étayé	Axes de progrès
Points Faibles - Les appréciations des enseignants de l'AP sur les bulletins ne sont pas assez prises en compte. Revoir la place de la rubrique sur le bulletin. - Certains élèves ne peuvent pas toujours obtenir les 4 modules souhaités. - Communication des enseignants sur le dispositif à améliorer	Objectifs - Créer un outil pour cibler les difficultés des élèves. - Demander aux élèves de choisir 4 ateliers après présentation de ceux-ci. - Mieux communiquer sur le contenu des ateliers en direction des équipes pédagogiques.
Points forts - Amélioration du cadre de vie au sein de l'établissement : les élèves se connaissent entre sections et reconnaissent les enseignants qui encadrent l'AP. - Co-animation des ateliers : permet d'enseigner autrement et de travailler sur un projet. - Mixité des enseignants enseignement général / professionnel - Travail en groupes restreints. - Intérêt porté aux élèves : sortir de certaines dynamiques de classe parfois pesantes.	Actions proposées et échéances - Demander à mi-parcours aux professeurs principaux une évaluation de l'élève (janvier-février). - Repenser la fiche d'évaluation de l'atelier distribuée aux élèves à la fin de chaque session. - Etendre certaines modalités de l'AP 2^{nde} à l'AP 17^{re} et terminale : proposer des ateliers de soutien disciplinaire pris en charge par un enseignant autre que celui de la classe.

Fiche – Accompagnement personnalisé au LGT

Références : Décret n°2009-148 du 10 février 2009. Textes bulletin officiel n°2 du 19 février 2009

La thématique dans le projet d'établissement

Sa mise en œuvre

1 – Evaluation des besoins des élèves

- 2^{nde} : Entretiens individualisés et diagnostic en début d'année (tests en langues, maths et français) – Souhails d'orientation (2^e trimestre)
- 1^{ère} : Tests bureautiques, orthographe, échanges entre collègues, demande des élèves
- Terminale STMG : diagnostic en sciences de gestion, calculs utiles à toutes les sciences de gestion

2 – Objectifs

Méthodologie :

- 2^{nde} : organisation du travail personnel, mémorisation, consignes, fiches...)
- 1^{ère} STMG : fiches de révision pour les devoirs, prépa oral LVE, Français)
- 1^{ère} S : Méthodologie préparation EAF
- Term. STMG : Outils de révision pour les programmes

Orientation :

- 2^{nde} : Présentation des séries de 1^{ère}
- Terminale : Parcoursup, lettres de motivation, CV, Ateliers orientation avec les Psy EN...

3 - Projets

- 2^{nde} : challenge, choix d'ateliers
- 1^{ère} STMG : ESS, CM2, approfondissement

Son évaluation

- Proportion d'enseignants impliquées dans l'AP
- Nombre et nature des actions conduites
- Evaluation des modules par les élèves de 2^{nde}
- Bénéfice de l'AP : notes obtenues à l'issue des sessions de révision ; variété des choix sur les fiches de vœux post-2^{nde} et post-bac
- Résultats aux questions du challenge 2^{nde}
- Evaluation de l'orthographe

Diagnostic partagé et étayé	Axes de progrès
Points Faibles - Difficulté pour les collègues non impliqués dans l'AP de réinvestir les techniques étudiées par les élèves dans ce cadre. - Les matières représentées dans l'équipe d'AP ne correspondent pas toujours aux souhaits des élèves (beaucoup de matières littéraires et des attentes dans le secteur scientifique). - Difficulté à évaluer l'impact de l'AP. - Complexité de l'organisation du planning, surtout en terminale.	Objectifs - Encore mieux informer l'ensemble des équipes. - Ajuster davantage les projets aux profils des élèves. - Améliorer l'évaluation de l'AP.
Points forts - Bon travail d'équipe et investissement dans la préparation des séances d'AP à l'origine d'une cohésion perçue par les élèves. - Utilisation de la pédagogie par projet. - Continuité 1^{ère}-Terminale - Amélioration de la confiance et de l'assurance des élèves dans la préparation des devoirs - Offre d'ateliers variés, porteuse de sens pour les élèves. - Renouvellement de la présentation de l'orientation post-2^{nde} en 2016.	Actions proposées et échéances - Augmenter le nombre d'heures et l'organisation en barrettes surtout en terminale. - Nouveaux projets : communication et projet vidéo (2^{nde}) ; Formation 1ers secours (2^{nde}) ; mini-entreprise (1^{ère}) - Certifications plus régulières et plus solennelles (certs un certificat bureautique, un prix d'orthographe ne 2^{Nde}, le projet Voltaire ?

Fiche – Les bulletins scolaires

Références : Circulaire n° 99-104 du 28-6-1999 Encart au BO n° 28 du 15 juillet 1999 NOR : SCOE9901441C - RLR : 550-1 - MEN - DESCO B6 ;
Arrêté du 31-12-2015 - J.O. du 3-1-2016 BO n° 3 du 21 janvier 2016

La thématique dans le projet d'établissement

- Rendre plus lisible le bulletin pour l'élève et ses parents
- Cibler plus clairement les axes de progrès de l'élève
- Aider l'élève à se positionner par rapport aux exigences et compétences de sa filière

Sa mise en œuvre

Valoriser les actions des élèves dans le bulletin, Délégués, eco délégués, référents harcèlement, ...

Son évaluation

- Interroger un échantillon d'élèves sur la lecture qu'ils font des bulletins
- Effectuer un sondage auprès des parents

Diagnostic partagé et étayé

Points Faibles

- Appréciations souvent vides de sens ou incompréhensibles pour les élèves et les familles
- Les remarques sur le savoir-être et le comportement prennent parfois le pas sur l'évaluation des compétences
- Absence de valorisation de l'élève dans la vie de l'établissement

Axes de progrès

Objectifs

- Axer davantage le bulletin sur des conseils et pistes de progrès
- Valoriser le travail de l'élève et son implication dans la vie de la classe et/ou du lycée

Points forts	Actions proposées et échéances
- Effort de chaque enseignant pour être synthétique - Outil de liaison indispensable avec les familles - Permet un bilan synthétique	- LPO : Créer des bandeaux « Enseignement général » / « enseignement professionnel » ou « enseignement technologique » - Imaginer une rubrique transversale sur le savoir-être - Ajouter une mention sur l'investissement dans la vie de l'établissement - Compléter le bulletin général de la classe pour envoi aux familles - Joindre le texte du BO du 28-6-99 à la pochette de rentrée

Fiche – La lutte contre le décrochage scolaire

Références : **Code de l'éducation** : art. R. 131-7 (absentéisme), art. L. 122-2 (droit au retour en formation), art. R. 222-3-2 (décrochage).

La thématique dans le projet d'établissement

GPDS

Sa mise en œuvre

Au lycée Paul-Cornu, le repérage des signaux forts (absentéisme) ou faibles (changement de comportement, détérioration de l'ambiance de classe) est effectué par les personnels concernés (PP et équipe pédagogique, CPE et AED, Psy EN, infirmières scolaires...). Des cellules de veille régulières (1 par mois et par établissement, LP et LGT) permettent le partage d'informations avec l'ensemble des acteurs (direction, vie scolaire, DDFPT, infirmières scolaires, AS, APS, référent décrochage). Une fois la situation repérée, les dispositifs mis en place sont fonction de la singularité de la situation de l'élève en voie de décrochage :

- **Remédiation** : entretien(s) individuel(s) avec, selon la situation, le/la PP, le/la CPE, l'APS, le/la COP, les infirmières, l'AS, le référent décrochage. Proposition de remédiation en fonction des demandes et besoins de l'élève, soit en interne (tutorat, soutien scolaire, fiche de suivi), soit en orientant l'élève vers un partenaire externe (Maison des Addictions, Maison des Adolescents, CMP(P), etc.)
- **Réorientation** : si nécessaire, une réflexion Psy EN-élève est menée à propos d'une réorientation. Dans ce cas, des mini-stages ou immersions peuvent être proposés.
- **Parcours personnalisé** : signature d'un PAFI et suivi de l'élève par l'équipe (CPE, COP, APS, référent décrochage).

Le lycée Paul-Cornu héberge un pôle MLDS. Si le trajet "pôle MLDS -> lycée" est fréquent et régulier (organisation de mini-stages au lycée pour les jeunes pris en charge par le pôle, retour en formation au lycée pour certains jeunes décrocheurs, etc.), l'inverse est moins vrai. Ces deux dernières années, un seul élève du lycée en situation de décrochage sévère a été pris en charge directement par le pôle MLDS ("directement", c'est-à-dire sans les étapes habituelles : établissement d'une fiche PTSSQ, suivi CIO et décision de la PSAD)

Son évaluation

- Nombre de demi-journées d'absence

- Nombre d'élèves comptabilisant plus de X (?) demi-journées d'absence

- Nombre de situations évoquées en cellule de veille

- Nombre de PAFI

- **Indicateurs de climat scolaire** : nombre de licenciés à l'AS, chiffres de la fréquentation du foyer des élèves et des différents clubs, nombre de signalements de situations de harcèlement (via le 30 20 ou en interne), nombre d'incidents relevés (violences, bagarres, exclusions de cours...).

- On pourrait également mettre en place un questionnaire anonyme sur le climat scolaire ressenti par les élèves, avec des questions portant sur l'évaluation de leur bien-être au lycée.

Diagnostic partagé et étayé	Axes de progrès
Points Faibles - Les contacts avec certaines familles sont rares et parfois difficiles. Lorsqu'un suivi éducatif est en place, les contacts avec les éducateurs sont également peu aisés. - Nombre d'élèves ont une perception dégradée du rôle et des missions de l'AS (ils craignent une intrusion dans leur vie privée, voire un ordre de placement), ce qui engendre une forme de méfiance. Pas d'AS titulaire depuis des années - Les équipes souffrent d'un manque de formation pour identifier les situations à risque (reconnaître les signes d'addiction, être alerté par les symptômes de la dépression adolescente, etc.)	Objectifs - Encourager les sorties, voyages, qui favorisent l'intégration et la cohésion de groupe. - Mettre en place les conditions d'un véritable échange permanent et nourri avec les structures partenaires (AEMO, SEMO, Maison des Adolescents, Maison des Addictions, etc.) - Renforcer le dialogue établissement-parents (et établissement-éducateurs) - Lutter contre l'orientation subie, notamment en favorisant la mobilité géographique des jeunes - Mieux former les équipes à certains enjeux dont on sait qu'ils sont facteurs de décrochage

Points forts

- Les rôles des CPE, des Psy EN et de l'APS sont bien identifiés par les élèves et les enseignants.
- Le stage d'intégration au LP organisé par les professeurs d'EPS dès la rentrée permet d'instaurer une cohésion de groupe et un premier repérage des élèves qui montrent des difficultés d'intégration.
- La possibilité de proposer une réorientation en interne, via des périodes d'immersion, est un atout.
- Les portes ouvertes et l'accueil des élèves de tous les élèves de troisième des collèges de secteur en amont de celles-ci sont une force.
- L'engagement d'un grand nombre de personnels dans différentes actions "d'éducation à...." (aux écrans, à la sexualité et la vie affective, etc.) permet de repérer des situations d'élèves en difficulté (notamment dans les problématiques de harcèlement ou d'addiction)
- Le climat scolaire est ressenti comme étant globalement de bonne qualité.

Actions proposées et échéances

- Construire ou renforcer les liens entre les différentes classes d'une même filière (les premières et secondes années de CAP en ATMFC, vente, Métallerie, etc. ; les 2des, 1ères et Tales en bac pro) par le biais d'actions et de projets communs.
 - Encourager les équipes pédagogiques à participer aux stages d'intégration et sorties de début d'année scolaire.
 - Renouveler les formations sur site à propos de différentes problématiques adolescentes (addictions, harcèlement, troubles du comportement, prévention des comportements à risques...) mais aussi sur des enjeux pédagogiques (les différents types de mémoire et la prise en charge particulière des élèves kinesthésiques, la prise en charge des élèves "dys"...)
 - Ouvrir un chantier sur l'estime de soi (formation des personnels puis exploitation des compétences acquises, par exemple dans le cadre de l'AP)
- + deux chantiers à mettre en place :
- 1 - Prévention et repérage : organiser et systématiser un entretien individuel d'au moins un quart d'heure avec un personnel du lycée (PP ou CPE ou APS ou COP) pour chaque élève entrant, et ce dès la rentrée scolaire, pour évoquer les conditions de son entrée au lycée (comment a-t-il/elle vécu ses années collège ? Son orientation correspond-elle à son premier vœu ? Quels sont ses projets ? Quels sont ses premières impressions sur l'ambiance de classe / l'internat / le climat scolaire ? etc.)
 - 2 - Remédiation : ouvrir le chantier d'un dispositif qui pourrait être activé dès que les leviers habituels (remédiation, réorientation, parcours aménagé) se sont montrés inefficaces. Par exemple, une forme de "classe relais", impliquant des enseignants volontaires (donc des moyens supplémentaires en HSE) et dont le fonctionnement serait similaire à celui du "collectif" du pôle MLDS.

Fiche – La lutte contre les addictions

Références Loi du 13 août 2004 relative aux responsabilités locales (cf. Plan Régional de développement des formations ; Schéma prévisionnel des formations). Champs professionnels prévus à l'article D.333 du Code de l'éducation : arrêté du 10.02.2009, BOEN spécial n°2 du 19.02 2009.

La thématique dans le projet d'établissement

- Poursuivre la politique de promotion de la santé, instaurer une relation de confiance élève/adulte, accroître la réussite scolaire et lutter contre le décrochage

Sa mise en œuvre

- Intervention des élèves de l'IFSI en 2 temps : sondage auprès des classes, compte rendu sur ce qui a été constaté.
- Intervention sur la vie affective
- Présence de casiers à l'internat : obligation d'y déposer le portable à 21h45

Son évaluation

- Educations aux Ecrans : pour les 2ndes GT & pro
- Nombre de session vie affective

Diagnostic partagé et étayé	Axes de progrès
Points Faibles - Intervention de l'IFSI : - Pas de sanction systématique quant aux mauvais usages du portable en cours - Calendrier des interventions de l'IFSI fonction de la disponibilité des étudiants infirmiers	Objectifs - Etendre les différents dispositifs à un plus grand nombre d'élèves - Interdire efficacement l'usage non pédagogique du portable
Points forts - Qualité des actions mises en place - Investissement des personnels mobilisés - Horaires de fermeture de la grille : moins de retards (mais pas d'incidence sur les absences)	Actions proposées et échéances - Pour les entrants, faire un rappel systématique à la loi - Renforcer les liens avec la Maison des Addictions - Mettre en place un outil de suivi des infractions au RI sur les usages intempestifs du portable. Instaurer une sanction-type ? (Retenue, mesure de responsabilisation, et exclusion temporaire si récidive) - Mettre en place des casiers de rangement dans chaque salle - Présence ponctuelle des forces de l'ordre aux abords du lycée. - Rencontre avec d'anciens addicts (alcool, écrans, cannabis)

Fiche – Élèves à besoins éducatifs particuliers et élèves en situation de handicap

Références Loi du 13 août 2004 relative aux responsabilités locales (cf. Plan Régional de développement des formations ; Schéma prévisionnel des formations). Champs professionnels prévus à l'article D.333 du Code de l'éducation : arrêté du 10.02.2009, BOEN spécial n°2 du 19.02.2009.

La thématique dans le projet d'établissement

- Public concerné en augmentation
- Obligation d'une école inclusive (ULIS depuis 2021)
- Enjeu pédagogique, réussite aux examens

Sa mise en œuvre

- Individualisation des situations pédagogiques, soutien des AVS, aménagements
- La communication repose sur l'équipe de direction et les professeurs principaux

Son évaluation

Indicateurs généraux ciblant le public des d'élèves à besoins particuliers

- Nombre d'élèves en situation de handicap avec PPS (Projet Personnalisation de Scolarisation) dans l'établissement ;
- Nombre d'élèves bénéficiant d'un PAP ;
- Nombre de réunions annuelles de l'ESS (Equipe de Suivi et de Scolarisation) pour chaque apprenant avec PPS
- Proportion d'enseignants titulaires du 2 CASH (Certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des handicapés) ;
- Nombre et types de formation sur ce thème ;
- Taux de certification et de qualification des apprenants à besoins particuliers et des élèves en situation de handicap.

Indicateurs spécifiques à l'établissement

- Dates d'information des équipes sur les dispositifs concernant les élèves
- Délai entre diagnostic et mise en œuvre du dispositif

Diagnostic partagé et étayé	Axes de progrès
Points faibles - Equipement : Problème d'accessibilité. Certains peuvent renoncer à une formation au lycée Cornu pour ces raisons ou être affectés sans pouvoir suivre la formation - Connaissance des dispositifs : manque de lisibilité des sigles (PAI, PAP, PPS...) - Difficulté à mobiliser toutes les énergies (santé, équipes pédagogiques, familles) - Apprentissage de LVE en contradiction avec les recommandations « dys » (difficultés d'évaluation) - Pas de permanence d'un médecin scolaire - Manque de formation des enseignants - Problème d'identification des enseignants référents - Manque de moyens - Mauvaise anticipation des situations - Déficit d'identification des partenaires	Objectifs - Rendre le lycée plus accessible - Améliorer les transmissions d'informations entre collèges et lycée - Améliorer les transmissions en interne en fin d'année scolaire - Consolider les parcours et encourager la persévérance scolaire
Points forts - Implication et bonne volonté individuelle des enseignants - L'école inclusive est un levier d'éducation à la citoyenneté - Capacité d'aménagement des situations pédagogiques (aide individualisée, individualisation de objectifs, des conditions de travail) - Aménagements en vue des examens - Certains aménagements (pédagogiques, matériels) peuvent bénéficier à d'autres élèves	Actions proposées et échéances - Travaux prévus sur le bâtiment C et installation d'un ascenseur 2023 ? - Prévoir des temps d'échanges (à la pré-rentrée ?) pour faciliter la transmission d'informations en interne - Mettre en place un protocole collège-lycée –info aux collègues ECHEANCE : Rentrée 2024

Fiche – Vie lycéenne et responsabilité

Références : Circulaire n° 2010-129 du 24-08-2010 « Responsabilité et engagement des lycéens »

La thématique dans le projet d'établissement

- La réussite individuelle et collective des élèves et la qualité du climat scolaire impliquent que chaque élève se sente acteur au lycée.

Sa mise en œuvre

Des actions d'incitation aux différentes élections sont-elles organisées?

- Des formations des délégués sont-elles organisées ? Si oui comment sont-elles organisées ?
- Existe-t-il des instances et des lieux d'expression pour les élèves (journaux, blogs,...) ?
- Les élèves ont-ils la possibilité de s'investir dans des actions citoyennes, de santé, culturelles, artistiques, sportives ou humanitaires au sein de l'établissement ?
- Existe-t-il une maison des lycéens ? Qui l'anime?

Son évaluation

Indicateurs généraux

- Taux de présence des délégués élèves aux conseils de classe ;
- Taux de participation aux élections au CA :
LPO : 100%
- Taux de participation aux élections au CVL :

- Pourcentage d'élèves inscrits à l'UNSS :
2022

- Pourcentage d'élèves participant à la maison des Lycéens :

- Pourcentage d'élèves impliqués dans des clubs ou activités à caractère culturel et éducatif.

Ces indicateurs doivent permettre de mesurer une évolution dans le temps.

Indicateurs spécifiques à l'établissement

Diagnostic partagé et étayé	Axes de progrès
Points faibles - Instances de type « CVL » npn représentatives - Beaucoup d'élèves ne se sentent pas concernés - Les élèves n'ont aucune prise sur les décisions éducatives les concernant	Objectifs - Faire débattre les élèves - Briser le cercle infernal : pas d'autonomie > pas de prise de responsabilité
Points forts - Les activités artistiques et sportives - Le foyer et la MDL Mais il ne s'agit là que d'activité extra-scolaires	Actions proposées et échéances - Permettre aux élèves de prendre quelques décisions concernant leur formation. Ex : les dates de bac blanc - Former les délégués au débat, à la gestion de la prise de parole en groupe - Impliquer les élèves dans le projet d'établissement

Fiche – Pédagogie de projet et apprentissages transversaux

Références Loi du 13 août 2004 relative aux responsabilités locales (cf. Plan Régional de développement des formations ; Schéma prévisionnel des formations). Champs professionnels prévus à l'article D.333 du Code de l'éducation : arrêté du 10.02.2009, BOEN spécial n°2 du 19.02.2009.

La thématique dans le projet d'établissement

- Susciter la motivation des élèves
- Leur permettre de redécouvrir certaines matières à travers un projet qui les associe à d'autres disciplines
- Modifier la posture de l'enseignant

Sa mise en œuvre

- *Combien d'enseignants ont déjà mis en œuvre une pédagogie de projet sur tout ou partie de l'année scolaire ?*
- *Quel rôle est assigné aux élèves dans cette modalité pédagogique ?*
- *Combien de disciplines sont-elles associées ?*
- *Comment a été organisée la participation respective des différentes disciplines ?*
- *Quelles sont les bénéfices attendus d'une pédagogie de projet ?*
- *Les projets proposés font-ils l'objet d'une présentation formalisée ? A destination de l'équipe pédagogique ? des élèves ? des familles ?*
- ...

Son évaluation

- *Nombre de professeurs ne travaillant dans leur discipline que par pédagogie de projet*
- *Nombre de projets transversaux menés dans l'année*
- *Nombre de référentiels disciplinaires incitant explicitement à la mise en œuvre d'une pédagogie de projet disciplinaire ou transdisciplinaire.*
- ...

Diagnostic partagé et étayé	Axes de progrès
Points Faibles - Il n'est pas toujours simple de trouver et monter des projets transversaux - Leur mise en œuvre nécessite du temps - Les connaissances et compétences acquises par les élèves peuvent être très différentes pour un même projet - L'organisation peut poser des problèmes de gestion de l'espace voire de sécurité (répartition des élèves dans plusieurs espaces, d'où la question de l'encadrement) - L'effectif peut être un frein	Objectifs - Développer la pédagogie de projet - Recenser les projets existants
Points forts - Développement de l'autonomie - Acquisition de la démarche de projet - Préparation aux études supérieures - Ouverture sur le travail collaboratif - Acquisition de compétences différentes (prise de parole dans un groupe, gestion d'un planning, etc.)	Actions proposées et échéances - Proposer des séances de formation/information à partir de l'expérience d'enseignants qui pratiquent déjà - Informer systématiquement l'équipe pédagogique de la mise en œuvre d'un projet (pluridisciplinaire ou non) dans la classe - Recourir à la possibilité même ponctuelle du dédoublement (CDI, service civique ?) - Présentation de la tâche finale devant un public extérieur (Portes ouvertes, autres classes, parents...)

Fiche – Communication externe

Références **Code de l'éducation** : art. L. 111-3 et L. 111-4, art. L. 521-4

La thématique dans le projet d'établissement

- Améliorer la communication afin de valoriser l'image du lycée localement et régionalement en promouvant ses filières

Sa mise en œuvre

1 – Les ressources :

- Implication des personnels lors des Portes ouvertes, des réunions parents/professeurs et des relations avec les entreprises.
- Aucune formation des personnels à la communication : les volontaires tablent sur leurs compétences propres (animateur du journal, concepteur et administrateur du site web, etc.). Certains ont pu avoir une formation comme animateurs de l'Education aux Ecrans.

2 – Les outils :

- Pronote, le site web, la presse locale, la galerie d'art, le restaurant pédagogique, les fiches formation.
- Les courriers aux familles, invitations aux réunions, informations sur les projets (sorties, voyages), actions de promotion dans les établissements scolaires et les salons.

Son évaluation

- Indicateur de visibilité : nombre de visiteurs du site ;
- Indicateurs relatifs aux familles : taux de participation aux élections du conseil d'administration, aux réunions parents-professeurs, aux groupes de travail...
- Indicateurs d'enquêtes de satisfaction ;
- nombre d'articles de presse, d'interventions radio ;
- budget consacré à la communication (montant et pourcentage du budget global) ;

Diagnostic partagé et étayé	Axes de progrès
Points Faibles - Un manque d'organisation globale dans la communication est ressenti par le groupe - Est signalée une absence de rayonnement du lycée et de ses formations, quantifiable et identifiable - Pronote largement sous-exploité - Les actions du lycée sont peu diffusées et aucun bilan n'est établi. Les atouts du lycée sont peu ou pas valorisés.	Objectifs - Définir une stratégie de communication globale - Créer une charte « Communication » et la respecter - Avoir des référents « communication » pour améliorer le suivi et la qualité des actions - Informer tous les acteurs sur les divers supports existants et les inciter à les utiliser
Points forts - Bon retour de reconnaissance des personnes qui connaissent l'établissement (presse, parents, élus, Rectorat, entreprises) - Site WEB revu - Nouveau logo - Une offre de formation étendue et des pôles de compétences identifiés - Bonne ambiance en général entre les personnels et les élèves - Actions nombreuses et régulières (sorties, voyages, projets, salons, forums...)	Actions proposées et échéances - Création ou remise en forme de supports : les fiches formations (contenu et charte graphique) - Enrichissement du site par l'ajout dédiées aux anciens élèves, développement des rubriques...

Fiche – L'orientation post-bac

Références : Plan Etudiants 2018.

La thématique dans le projet d'établissement

- Enjeu double pour un lycée qui est à la fois établissement d'origine et établissement d'accueil.

Sa mise en œuvre

- Avis du conseil de classe du 1^{er} trimestre ou semestre porté sur les projets de candidatures des élèves.
- Au LGT, l'objectif est d'atteindre 100% des élèves inscrits sur APB
- Modalités d'information : Intervention Psy EN sur le postbac pour toutes les terminales, RDV individuels, Journées du Lycéen.
- Promouvoir le Salon de l'Etudiant du mois de décembre (samedi uniquement).
- Modalités de préparation au supérieur : Sur la SEP, utilisation spécifique de créneaux d'AP ; au LGT, planification des activités d'orientation de l'entrée en 1^{ère} à la saisie des vœux sur la plateforme de candidatures.
- 2^e PP en terminale pour les classes à effectifs importants

Son évaluation

- Taux de candidatures ParcoursSup
- Taux d'accès aux formations supérieures par diplôme
- Enquêtes sur les poursuites d'études

Diagnostic partagé et étayé	Axes de progrès
Points Faibles - Les Journées du Lycéen peinent à mobiliser.	Objectifs - Créer une continuité entre les différentes actions d'orientation. - Accroître l'ambition vers le supérieur.
Points forts - Bons retours d'expérience du Forum des Etudes supérieures de Lisieux	Actions proposées et échéances - Immersion d'élèves de terminale dans des formations supérieures (de la voie techno vers les BTS ou IUT pour confirmer des choix, ex : partenariat avec l'IUT STID) - Accueil d'étudiants anciens élèves pour présenter leurs formations. - Elaboration d'un calendrier de l'orientation de la 1^{ère} à la terminale.